



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension du Tribunal cantonal: ouverture officielle du chantier

Les autorités vaudoises au grand complet ont ouvert officiellement ce matin le chantier de construction de l'extension du Tribunal cantonal et de rénovation du bâtiment existant sur le site de l'Hermitage. Une délégation du Conseil d'Etat composée de la présidente et du chef du département en charge des constructions, le président du Tribunal cantonal, la présidente du Grand Conseil, le syndic de Lausanne, ainsi que le directeur général des immeubles et du patrimoine ont pris la parole au cours de la cérémonie qui réunissait une centaine d'invités. Les premiers travaux se concentrent sur le prélèvement, le tri et l'évacuation des terres polluées par des dioxines. Complexe, le chantier de cette importante réalisation devisée à 30,2 millions de francs, dont 6,7 millions liés au Plan climat, se déroulera par étapes jusqu'au printemps 2025, sur un site qui restera en activité permanente.

Le 14 avril 1803, le Canton de Vaud entrait dans la Confédération et ses députés tenaient leur première assemblée. En référence à ce jour historique, le Parlement vaudois reconstruit a été inauguré le 14 avril 2017 et le Château cantonal restauré le 14 avril 2018. C'est au tour du Tribunal cantonal d'être à l'honneur le 14 avril 2022. Les trois pouvoirs institutionnels sont ainsi unis symboliquement par une date marquante et par la restauration de leurs édifices emblématiques.

Le chantier de construction de l'extension du Tribunal cantonal et de rénovation du bâtiment existant a débuté ainsi il y a quelques jours sur le site de l'Hermitage. Les premiers travaux sont consacrés au prélèvement et au tri des terres polluées par des dioxines et des furanes. La couche superficielle doit être évacuée en décharge puis traitée spécifiquement. Les couches sous-jacentes peuvent être réutilisées pour les remblais suivant leur degré de contamination. Des analyses seront effectuées à mesure de l'avancée du terrassement.

La rénovation de l'aile est a commencé parallèlement et le parking actuel est en cours de démolition partielle. Ces travaux qui devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2023 visent à améliorer l'enveloppe thermique du bâtiment inauguré en 1986, renouveler ses aménagements intérieurs et les articuler avec la nouvelle extension. La construction proprement dite de celle-ci, à partir d'une structure radiale

alliant bois vaudois et béton recyclé, devrait s'achever au printemps 2024. La seconde étape prévoit la rénovation des ailes ouest et sud, l'assainissement énergétique des façades et la végétalisation de la toiture existante jusqu'au printemps 2025.

« Ainsi nos institutions seront bientôt toutes rafraîchies, soignées dans leurs murs avec le respect qu'elles méritent et que la solidité financière du Canton permet de leur témoigner », a commenté lors de la cérémonie le conseiller d'Etat Pascal Broulis, en charge des constructions de l'Etat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 avril 2022

LIENS

[Présentation du projet](#)